

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que le gouvernement de Québec venait d'organiser un bureau d'émigration à Montréal, dont M. Chs. Belle a été nommé le surintendant.

Nous croyons savoir qu'il en sera établi un semblable à Québec.

La création de tels bureaux ne peut que contribuer grandement à l'œuvre de la colonisation, en retenant dans cette province nombre d'émigrants qui arrivent d'Europe.

On dit également qu'un agent de colonisation sera nommé dans les townships de l'Est, et la rumeur assigne à ce poste le Révérend M. Chartier, de Coaticook.

Cette nomination serait très populaire; il en a déjà été question l'année dernière.

Voici en quels termes M. Souther de La Bruère, Inspecteur des Agences, dans un rapport au gouvernement, daté du 15 juillet 1869, sur les chemins de colonisation des cantons de l'Est, parlait des travaux et des capacités de M. Chartier :

"J'ai rencontré à Coaticook le Révérend M. Chartier, ce colonisateur pratique qui, quoiqu'encore bien jeune, est à fonder en ce moment sa troisième paroisse, à la grande Ligne entre Barford et Hereford, laquelle est aussi la ligne de division entre les comtés de Stanstead et Compton.

"Cette paroisse, née d'hier, renferme à peu près 70 colons résidents. Une église y a été construite au mois dernier et une école a été fondée. C'est pour cette localité que M. Chartier demande l'ouverture d'un chemin.

"Dans mon rapport de 1866 sur les chemins de colonisation, je disais que M. Joseph Casavant, de St. Hyacinthe, avait fait le don généreux de \$1200, pour aider à l'établissement des jeunes colons. C'est entre les mains de M. Chartier, alors cure de Compton, qu'a été déposée cette somme et c'est avec ce faible secours qu'il fonde aujourd'hui la belle paroisse de St. Herménigilde. Il achète des terres qu'il vend ensuite aux colons au prix coûtant, et avance des fonds qui lui sont remboursés par termes et sans intérêt, lesquels argents il prête ensuite à d'autres.

"Un certain nombre de canadiens, revenus à son appel des Etats-Unis sont établis dans cette nouvelle paroisse, dont les terres sont de première qualité et couvertes de beaux bois-francs mêlés; chose assez rare, on y voit des cèdres gigantesques pousser au milieu des érables.

"Les 10ème. et 11ème. rangs de Hereford et de Barford, où les terres sont magnifiques, appartiennent en partie à des américains, mais déjà les canadiens commencent à y pénétrer. Ces jours derniers un canadien revenu des Etats-

y a acheté un lot déjà avancé pour le prix de \$1200 qu'il a payé comptant.

"Dans trois ou quatre ans, M. Chartier se propose de fonder une autre paroisse à 6 ou 8 milles de la précédente sur le grand chemin de Canaan.

"C'est ainsi que ce Monsieur entend la colonisation, à laquelle il dévoue ses talents, son énergie et ses ressources personnelles."

Nous aimons à croire que ces rumeurs se confirmeront; on est en droit d'attendre de ces mesures sages et patriotiques les meilleurs résultats.

*Courrier de St Hyacinthe.*

Mr. l'Editeur,

Le gouvernement de Québec vient d'octroyer 12,051 acres de terres, dans le canton d'Emberton, à la société de colonisation No. 1 de St. Hyacinthe. L'octroi comprend les lots suivants :

Lots 1 à 13 inclusivement [100 acres chacun] 19 à 29 inclusivement [100 acres chacun] dans le 1er rang.

Lots 1 à 18 inclusivement (100 acres chacun) 26 à 29 inclusivement (100 acres chacun) 31 à 36 inclusivement (100 acres chacun) 39 [146], 40 (100,) dans le 2e rang.

Lots 1 à 20 inclusivement [100 acres chacun] 26 (209) 27 (205) 28 (193) 29 [204] 30 (218) 31 (161) 33 (138) 33 (122) 34 (98) 35 [85] 36 (85) 37 (67), dans le 3e rang

Lot 1 [150] 2 [157] 3 (161) 4 [165] 5 (171) 6 [153] 7 (142) 8 (129) 9 (118) 10 [117] 11 (148) 12 (138) 13 [142] 14 [155] 15 (175) 16 (157) 17 [142] 18 [125] 19 (109) 21 (86) dans le 4me rang; en tout 12,051.

La lettre suivante, de M. N. Collette, de Verchères, fait connaître quelques-uns des avantages que ce canton offre aux colons. M. Collette est conducteur du chemin qui doit traverser les terrains que je viens de mentionner; ayant parcouru toutes les parties du canton, il est en état plus que personne, de donner des renseignements positifs; citoyen intègre et parfait gentilhomme, on peut être sûr qu'il ne parle qu'avec une scrupuleuse exactitude.

Monsieur,

Conformément à la promesse que j'avais faite de vous envoyer un plan du Canton d'Emberton avec quelques explications ou notes, j'ai l'honneur de vous transmettre les quelques lignes qui suivent. Le Canton d'Emberton a trois lieues de long sur une lieue de profondeur. Il est à trente-cinq lieues au Sud de Québec, trente-cinq lieues à l'Est de Montréal et trente cinq lieues au Sud ou Est de l'Océan. De dix-sept cantons qui ont été parcourus avec le plus grand soin, Emberton est celui qui paraît le plus riche. La forêt est magnifique; ce n'est pas comme dans Auckland, où la forêt est toute composée de petit bois ou de broussailles, mais Emberton possède le plus beau bois du monde: en partie érable et mérisier rouge. Le sol, en partie, est composé de terre jaune et de sable noir: le terrain le plus fertile. La grandeur du Canton est de vingt-sept mille acres de terre; cinq mille sept cents acres ont été achetées du gouvernement de sorte qu'il resterait encore vingt et un mille trois cents acres. Aujourd'hui on se rend en charr jusqu'à Lennoxville et de là en voiture jusqu'à Emberton. Le gouvernement y fait faire actuellement un magnifique chemin dans toute la longueur de ce

canton pour communiquer au Lac Mégantic. Emberton possède aussi de magnifiques pouvoirs d'eau qui, je n'en doute pas, seront utilisés avant peu de temps, surtout lorsque le chemin sera terminé, et principalement si le chemin de fer dont il est grandement question vient à se tracer. Ce chemin de fer, paraît-il, passerait dans Ditton tout près de la ligne nord d'Emberton. Ce serait, je pense, un grand malheur de détruire le bois en l'abattant et en le faisant brûler. Il y a des arbres d'une grosseur prodigieuse, et je n'hésite pas à dire que si l'on avait des scieries établies dans ce township, les propriétaires feraient une jolie fortune par la vente de leur bois. Je pense que des personnes qui auraient à prendre des terrains dans les townships de l'Est ne pourraient faire mieux que d'acheter dans Emberton; d'autant plus que j'ai appris de bonne source que quelques-uns qui ont déjà des terrains dans ce township se proposent d'en prendre encore en quantité, on m'a dit qu'il y avait principalement cinq ou six mille acres de terre de première qualité. En allant visiter par vous-même, au printemps prochain, ce canton, je suis persuadé que vous trouverez comme moi qu'Emberton est un Canton très riche, sinon le plus riche de tous les cantons de l'Est.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre très obéiss., serv.,  
N. COLLETTE.

Verchères le 15 Novembre 1869.  
L'extrait suivant du dernier rapport de M. B. de La Bruère corrobore les avancés de M. Collette :

*Chemin Verchères,*

Conducteur: N. COLLETTE.  
Montant octroyé, \$1000.  
Ce chemin commence au centre des cantons de Newport et Auckland, sur le 11e. rang d'Auckland, à un chemin fait par la municipalité de Newport. Ce chemin aura 25 milles de longueur.

Il a été donné au chemin une largeur de 22 pieds et à plusieurs endroits 24 pieds, suivant les circonstances.

La longueur faite, cette année, est de 2 milles et 4 arpents. Il y a eu beaucoup de fascines à faire sur le dernier mille qui a absorbé la plus grande partie de l'argent. Les ponts nécessaires ont été faits solidement. Les fossés sont faits.

Le terrain est haut et boisé en partie de bois franc, tel qu'érable, hêtre, plaine et mérisier rouge. Le sol est de terre jaune et sable noir; le minéral est aurifère. L'on trouve des cours d'eau considérables pour moulins de tout genre. Les colons auront l'avantage de se trouver à proximité de grands centres, tels que Sawyerville, Eaton, Cookshire, où il est actuellement question de construire un chemin de fer qui donnera de l'écoulement aux produits du colon. Il a été pris, cette année, dans Emberton, 51 lots, par des personnes de Verchères et de St. Antoine, qui attendent après la construction du chemin pour y faire des établissements."

Voilà des documents qui parlent d'eux-mêmes: je les livre à l'attention des personnes qui ont exprimé le désir de devenir colons de notre société.

J. A. CHICOINE.  
St. Hyacinthe 6 mai 1870.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

Ste. Edwidge, 21 avril 1870.  
Mr. le Rédacteur,  
Vous me permettez sans doute de demander, par l'entremise de votre journal, un remède pour empêcher une vache de jeter, ce qu'on appelle la por